

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Madame Khadija Debbagh, a déclaré le 4 mars 2015, avoir effectué, le 3 mars 2015, un transfert direct de 577 701 actions Cartier Saada, franchissant à la baisse les seuils de participation de 5% et 10% dans le capital de ladite société.

Suite à ce transfert direct d'actions, Madame Khadija Debbagh ne détient plus aucune action Cartier Saada.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma